

<b>Département de la Moselle</b>	<b>COMMUNE DE GRAVELOTTE</b>
<b>Arrondissement de Metz-Campagne</b>	<b>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Nombre de Conseillers élus : 15</b>	
<b>Conseillers en fonction : 15</b>	<b>Séance du mardi 16 juin 2020</b>
<b>Conseillers présents : 15</b>	<b>Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.</b>
<b>Procuration : 0</b>	
<b>Date de la convocation :</b>  <b>11/06/ 2020</b>	<b>Membres présents :</b> TORLOTING Michel, – BRIOUX Dominique – SIMON Denis— SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle —DONVAL Denis—GAILLOT Emilie– POTIER Christophe- - SCHURCH Christophe MULLER Hervé - LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine - PIERRE Sébastien - CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France.
	<b>Absents excusés :</b> Néant-

### **INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

#### **Le Maire expose :**

Le montant des indemnités de fonctions des Maires et des Adjoints font respectivement référence aux articles L.2123-23-1 et L.2123-4 du Code des Collectivités territoriales.

Elles tiennent notamment compte comme base de référence de la strate de population dans laquelle se situe la Commune ainsi que le taux maximal calculé en pourcentage, de l'indice brut maximal de l'échelle de rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des Collectivités Territoriales et Etablissements publics d'Hospitalisation (Indice 1015 tel que paru dans le Journal Officiel).

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer les indemnités comme suit :**

- Pour le Maire : 25 % de l'indice brut terminal
- Pour chacun des adjoints : 6,8 % de l'indice brut terminal.
  
- Ces indemnités fixées pour la durée du mandat subiront automatiquement les majorations à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Les indemnités prenant effet au jour de l'entrée en fonction soit le 26 mai 2020.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 6531 du budget.

**Pour extrait conforme  
GRAVELOTTE le 01/07/2020**  
**Le Maire,**  
**Michel TORLOTING**

